



**Ministère de la Santé
et des Services sociaux**

Direction des technologies de l'information

ORIENTATION

MSSS-ORI08

Gestion de l'identification des usagers

**Orientation sur le navigateur Web supporté
par les actifs Web provinciaux**

Version : 1.0

Approuvé par : Luc Bouchard, sous-ministre associé
Dirigeant réseau de l'information

Dernière mise à jour : 2020-12-22

Table des matières

OBJECTIFS	3
CHAMP D'APPLICATION	3
RESPONSABILITÉS	4
ÉNONCÉS DE L'ORIENTATION.....	4
DISPOSITION TRANSITOIRE	4
ENTRÉE EN VIGUEUR.....	4
ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES	4

Objectifs

La présente orientation vient définir le navigateur Web qui sera minimalement supporté par les actifs d'intérêt commun (AIC) Web et les actifs provinciaux confiés (APC) Web dans le secteur de la santé et des services sociaux (SSSS).

Les actifs peuvent supporter d'autres navigateurs Web en plus de cette orientation, en fonction des besoins identifiés dans les projets respectifs.

La présente orientation n'oblige pas un établissement à utiliser ce navigateur Web sur l'ensemble de son parc informatique, mais seulement sur les postes des utilisateurs concernés.

À noter que la solution Microsoft Teams ne supporte plus Microsoft Internet Explorer 11 depuis le 30 novembre 2020 et l'ensemble des solutions Microsoft 365 cesseront le support le 17 Aout 2021.

Champ d'application

La présente orientation s'applique à tous les organismes relevant du dirigeant réseau de l'information (DRI), plus précisément :

- 1° au ministère de la Santé et des Services sociaux;
- 2° aux établissements visés par la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS - L.R.Q., c. S-4.2);
- 3° aux personnes morales et aux groupes d'approvisionnement en commun visés à l'article 383 de la LSSSS;
- 4° au Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie James institué en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris (L.R.Q., c. S-5);
- 5° aux centres de communication santé visés par la Loi sur les services préhospitaliers d'urgence (chapitre S-6.2);
- 6° au Commissaire à la santé et au bien-être;
- 7° à la Corporation d'urgences-santé;
- 8° à Héma-Québec;
- 9° à l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux;
- 10° à l'Institut national de santé publique du Québec;
- 11° à l'Office des personnes handicapées du Québec;
- 12° à la Régie de l'assurance maladie du Québec.

La présente directive s'applique également aux fournisseurs d'applications locales des organismes relevant du DRI.

Responsabilités

- 1° Le DRI du SSSS a la responsabilité de :
 - a) Veiller à l'application et à la mise à jour de la présente orientation au sein du SSSS.
- 2° Le dirigeant de l'organisme du réseau de la santé et des services sociaux a la responsabilité de :
 - a) Assurer le respect de cette orientation conformément aux exigences du DRI du SSSS dans son organisme;
 - b) Assurer le déploiement et le support, du navigateur identifié, aux utilisateurs de son organisme.
- 3° L'équipe de projet d'un AIC ou d'un APC a la responsabilité de :
 - a) Assurer le fonctionnement de son actif conformément à la présente orientation.

Énoncés de l'orientation

- 4° Le navigateur supporté est Microsoft Edge Chromium;
- 5° Les actifs devront supporter la version la plus récente du navigateur, ainsi qu'un maximum de deux versions majeures antérieures qui sont toujours supportées par l'éditeur Microsoft.

Disposition transitoire

- 6° L'ensemble des actifs devront continuer à supporter Microsoft Internet Explorer 11 jusqu'en août 2021;
- 7° Lorsqu'aucun client d'un actif ne requiert le support de Microsoft Internet Explorer 11, l'actif n'a plus l'obligation d'assurer le support de Microsoft Internet Explorer 11 et ce même avant août 2021.

Entrée en vigueur

- 8° La présente orientation entre en vigueur à la date de son approbation par le DRI.

Abréviations et acronymes

Le texte du document réfère à des abréviations et acronymes dont voici la description :

Abréviation ou acronyme	Description
AIC	Actif d'intérêt commun
APC	Actif provincial confié

DRI	Dirigeant réseau de l'information
SSSS	Secteur de la santé et des services sociaux

Le présent document est disponible en version électronique à l'adresse suivante :
<http://ti.msss.gouv.qc.ca/Familles-de-services/Orientations-et-gouvernance.aspx>